

# La Vie Avesnoise



Le magazine de la ville d'Avesnes-les-Aubert - *Une information de proximité à domicile !*

Septembre 2022

89



La jeunesse  
Notre avenir...

# Au programme...

## ENFANCE-JEUNESSE

*La jeunesse, notre avenir*

Pages 4-5



## C'EST UTILE...

*Le dossier unique d'inscription pour bénéficier de la garderie, de la cantine et des centres 2022-2023*

Page 3



## ASSOCIATIONS

*C'est la rentrée !*

Pages 6-7



## Tous les mardis matin PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES.

De 8h30 à 12h en mairie.

## Vendredi 2 septembre

### COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE PAR LES ALLIÉS.

Rendez-vous à 16h45 au Monument aux Morts.

### MARCHÉ SEMI-NOCTURNE

de Dynamic Projets. À partir de 18h sur la place de la République.

## Sam. 3 et dim. 4 septembre

**BALL-TRAP** organisé par la Société de Chasse. Le samedi de 14h à 20h et le dimanche de 10h à 18h. Accès sur le chemin de la Route Nationale (en face de la clinique vétérinaire). Buvette et restauration sur place.

## Du 16 au 20 septembre

### ATTRACTIONS FORAINES.

Sur la place de la République.

## Samedi 17 septembre

### CONCOURS DE PÉTANQUE

organisé par les Pétanqueux Avesnois. À 13h au boulodrome du Stade Marcel Danjou.

### CONCERT : THIBAUT WAXIN

### ET LE GROUPE ARPÈGE CHANTENT LA VARIÉTÉ

FRANÇAISE. À 20h à la salle des fêtes. Entrée 7 €.

**BROCANTE** organisée par le Comité des Fêtes dans les rues Camélinat et Sadi Carnot de 14h à 20h. 1 € le mètre. Inscription auprès de M. Jean-Jacques Canonne au 06.30.80.97.22.

## Dimanche 18 septembre

### CONCOURS DE BILLON

des Billonneux du 112. Ouvert à tous dès 10h au café L'étoile, 112 rue Sadi Carnot.

### JEU DU TREMPLIN

des Pétanqueux au stade Marcel Danjou de 9h30 à 12h.

## Mercredi 21 septembre

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX.

La Municipalité célèbre la Journée internationale de la paix.

## Lundi 26 septembre

### LA PERMANENCE DE FRANCE RÉNOV'.

M<sup>me</sup> Alglave, conseillère France Rénov' du Cambrésis vous reçoit en mairie sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

## Jeudi 6 octobre

### BUS FRANCE SERVICES.

Place Jean Moulin (face à la mairie) de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au 03.59.73.18.30.



## LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

*Elles peuvent vous soutenir*



### LES RESTAURANTS DU CŒUR

La distribution se fait le mardi sur convocation dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.



### LE SECOURS POPULAIRE

À la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert 06.09.43.82.82.



### LE SECOURS CATHOLIQUE

18 rue du Petit Séminaire 59400 Cambrai 03.27.81.21.89.

## État-civil

### NAISSANCES. *Ils ont vu le jour*

ROBACHE Lyloù, le 03/06/2022.  
CORMONT CRAPET Nathanaël, le 26/06/2022.  
MAYEUR HAUSSIN Capucine, le 05/07/2022.

### MARIAGES. *Ils se sont unis*

Le 16 juillet : APPERT Christophe & MARCHAND Séverine.

### CÉLÉBRATION. *Noces d'or*

CHASTIN Bernard & Joëlle, le 30 juillet.  
Ils nous ont fait parvenir cette photo. Nous les remercions et les félicitons.



### DÉCÈS. *Ils vont nous manquer*

FOUREZ Georges, 77 ans.  
CACHEUX Bertrand, 60 ans.  
HERBIN Hervé, 64 ans.  
LEBECQ Jean-Louis, 75 ans.  
BOTTIAU épouse DESSAINT Nicole, 82 ans.  
MOREAU épouse SANDRAS Jocelyne, 84 ans.  
LEROY Bruno, 60 ans.

Les guichets de la mairie sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

**En raison de la fête communale, les guichets de la mairie seront fermés au public le lundi 19 septembre. Merci de votre compréhension.**

Mairie : 03.27.82.29.19 - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)

Numéros Utiles : Services Techniques : 03.27.78.39.44 - C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04 - Crèche : 03.27.79.78.21

Relais d'Assistantes Maternelles (RAMI-RPE) : 03.27.37.98.74

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50 - Mission Locale : 03.27.70.86.59

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537 - CA2C : 03.27.75.84.79

# LE PLEIN D'INFORMATIONS PRATIQUES

## Ça peut vous être utile...

### RENTÉE SCOLAIRE. *Le dossier unique d'inscription pour bénéficier des services périscolaires.*

**Ville d'Avesnes-les-Aubert**  
**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION - RENTÉE 2022**  
**OBLIGATOIRE**  
pour bénéficier des SERVICES ENFANCE-JEUNESSE

Votre enfant fréquente une école maternelle, ou une école maternelle, ou un collège, ou un lycée à l'un des services municipaux de la Ville d'Avesnes-les-Aubert. Vous devez déposer ce dossier unique d'inscription avant le 15 septembre 2022, avant le début de l'année scolaire. Ce dossier unique d'inscription est obligatoire pour tous les enfants de la Ville d'Avesnes-les-Aubert.

Une facture mensuelle sera envoyée aux familles pour chaque service payant utilisé (payable par mandatement, chèque ou carte bancaire).

Attention : Le dossier unique d'inscription doit être complété et accompagné de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année. Aucune attention ne sera portée.

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Tous les enfants fréquentant les écoles d'Avesnes-les-Aubert ont la possibilité de profiter (chèque rest.) des repas servis au restaurant scolaire.

Le dossier unique d'inscription doit être complété et accompagné de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année. Aucune attention ne sera portée.

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE et ALSH DU MERCREDI**

Accueil périscolaire (accueil de l'enfant avant ou après l'école) et ALSH (Association pour le Loisir Scolaire Hebdomadaire) sont des services municipaux payants.

Le dossier unique d'inscription doit être complété et accompagné de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année. Aucune attention ne sera portée.

Service	Accueil	Mercredi	Alsh	Restauration
Maternelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Élémentaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Collège	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lycée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

À chaque rentrée, un dossier unique d'inscription est distribué aux élèves dans chaque classe afin de simplifier la transmission des informations concernant les familles et les enfants fréquentant les écoles Avesnoises.

Remplir et rendre ce dossier, avant le 15 septembre, permettra à votre enfant d'accéder à l'ensemble des prestations périscolaires proposées par la ville tout au long de l'année scolaire : les accueils périscolaires du matin et du soir, la restauration scolaire et les accueils de loisirs des mercredis.

Il permet également de fournir aux services municipaux et à l'équipe d'animation des informations importantes pour garantir la sécurité de votre enfant

(personnes autorisées à venir chercher l'enfant, informations sur la santé, ...). Cette démarche est obligatoire pour permettre la fréquentation des temps périscolaires.

Attention : l'inscription ne vaut pas réservation. Le dossier rempli nécessite la validation des pièces justificatives par les services municipaux. Lorsque c'est fait, les parents doivent ensuite réserver les places de leur enfant sur les différentes activités grâce à des fiches de réservations mensuelles.

Retrouvez également le dossier unique sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)  
Renseignements auprès du Service Enfance-Jeunesse au 03.27.82.29.04.

### CIMETIÈRE. *La nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon.*



Un nombre important de concessions n'est aujourd'hui plus entretenu. Dans ce cadre, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cela permet de renouveler les emplacements et d'éviter l'extension permanente du cimetière.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le mercredi 28 septembre 2022 à 9h30 sur place - au cimetière communal rue du 19 mars 1962 - en présence de Monsieur PAVAUX, adjoint au maire et Monsieur DUPONT, agent assermenté.

Pour que la concession ne soit pas reprise par la municipalité, il est demandé aux héritiers du concessionnaire ou aux personnes chargées de l'entretien de la concession de se rapprocher de la mairie ou d'assister audit constat.

La liste des concessions visées par la procédure de reprise est affichée à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie.

Renseignements auprès de la mairie 03.27.82.29.19.

### FÊTE COMMUNALE. *Des arrêtés municipaux.*



En raison des festivités de septembre, nous vous informons que des arrêtés municipaux viendront réglementer la circulation et le stationnement notamment en ce qui concerne la ducasse et la brocante du 17 septembre. Merci de votre compréhension.

### VIE COMMUNALE. *Un conseil municipal avant la période estivale.*



Les élus du conseil municipal se sont réunis le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour délibérer sur 11 points.

Parmi ceux-ci, des points liés à l'urbanisme et à l'amélioration du cadre de vie, mais aussi une demande de subvention au titre des amendes de police, une aide à la rénovation de façade, sans oublier les subventions annuelles versées aux associations locales.



Notons qu'en entame de cette réunion, les élèves de CP/CE1 ont fait découvrir aux élus un poème composé par leurs soins et évoquant la protection de l'environnement. Nous les félicitons !

Vous pouvez découvrir ce magnifique poème sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Pour plus d'information, vous pouvez retrouver le procès-verbal de la réunion de conseil sur le site internet municipal : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

### BOURSES COMMUNALES. *Un coup de pouce pour la rentrée.*

La Ville accorde des bourses scolaires, sous condition de revenus, aux familles des élèves du secondaire et aux étudiants.

Une aide de 45 € (ou 65 € pour les familles bénéficiaires du CCAS) est réservée aux familles des enfants Avesnois préparant un CAP, BEP, BAC ou BAC Professionnel et n'exerçant pas d'activité professionnelle continue ou une formation professionnelle. Une autre aide exceptionnelle de 216 € est accordée aux étudiants ayant obtenu leur Baccalauréat cette année, poursuivant leurs études et dont les parents paient moins de 300 € d'impôts sur le revenu (impôt net avant corrections).

Pour plus d'information, guichet n°3 de la mairie. L'imprimé est disponible en mairie et sur le site internet municipal : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

« À chaque enfant qui naît, le monde recommence »

Gilbert Bécaud (1927-2001)

# LA JEUNESSE, NOTRE AVENIR...

*Notre jeunesse est notre avenir et la municipalité, dans la limite de ses compétences, de ses moyens et même si tout ne dépend pas d'elle, entend créer les conditions de la pleine réussite des enfants.*

*En cette rentrée de septembre, nous faisons le point sur les actions menées.*

## Un début d'été sous le signe de la jeunesse



### LE CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET *Le plein d'activités !*

*Les enfants ont été accueillis du lundi 11 au vendredi 29 juillet.*

*Au programme : de nombreuses activités comme le laser-game mobile, les jeux d'eau ou les structures gonflables. Mais aussi des activités manuelles et sportives pour se détendre, s'amuser et se défouler en cette période estivale ! Sans oublier, le retour de la fête du centre, un beau moment festif et qui avait tant manqué.*



Cet accueil, baptisé « les voyages dans le temps », a proposé de nombreuses animations aux 167 enfants inscrits. Ils étaient encadrés par une équipe d'animateurs conduite par M<sup>me</sup> Alexandra Porte.

Au programme : du camping et des sorties au Fleury, au Dennlys Parc et au cinéma. Des initiations au sport grâce à la participation du Conseil Départemental du Nord, des jeux et activités manuelles, une mini ferme, des grands jeux gonflables, sans oublier les jeux d'eau avec l'installation de piscines dans la cour de l'école et des batailles d'eau mémorables, très appréciées en période de canicule... Les enfants se sont éclatés et ont fait le plein de beaux souvenirs !

# DE NOMBREUSES ACTIONS

## Pour la jeunesse

*Vous le savez, la municipalité accorde une grande importance à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.*

*Une large « palette » d'actions municipales sont menées tout au long de l'année, en partenariat notamment avec le monde enseignant et l'association des parents d'élèves.*

Pour le bien de vos enfants, la municipalité met en œuvre :

### - Des aides municipales diverses dans les écoles -

- Des travaux sont réalisés régulièrement dans les établissements scolaires.
- Versement annuel d'une dotation de près de 15 000 €, afin que les enseignants puissent acquérir, selon leurs besoins, tout le matériel nécessaire au bon apprentissage des enfants.
- Mise à disposition de personnel ATSEM à l'école maternelle Danielle Casanova.
- Le remplacement du mobilier scolaire vétuste. Cette année, des classes ont été pourvues de nouveaux mobiliers pour un montant de 9 765 €.
- Organisation d'une classe pédagogique à l'école Joliot-Curie tous les deux ans. Cette année, la municipalité a organisé une classe de découverte nature pour un coût de 68 000 €.
- Versement d'une subvention municipale chaque année à l'Association des Parents d'Élèves des écoles d'un montant de 3 600 € et aux coopératives scolaires de l'école Joliot-Curie de 650 € et de l'école Danielle Casanova de 500 €.
- Accès à la bibliothèque municipale aux classes avec des animations et des séances de lecture. De plus, la municipalité finance, entre autres, les projets scolaires de développement de la lecture publique (venue d'auteurs, parution de livres, ...), la mise en place du dispositif « Lire et faire lire » et la prise en charge d'abonnements pour l'école maternelle.

### - Des services périscolaires adaptés -

- Avant et/ou après l'école et les mercredis, certains enfants se retrouvent à l'accueil de loisirs sans hébergement « L'île aux enfants ». Tout est fait pour répondre à une demande légitime des parents : amplitude d'ouverture large (7h-19h), encadrement des enfants par du personnel qualifié, acquisition de matériel d'activités, organisation d'animations, etc.
- La municipalité propose chaque année des accueils de loisirs sans hébergement en février, en avril et en juillet durant lesquels les activités sont riches et variées. Les enfants sont encadrés par du personnel rémunéré par la municipalité.
- Un repas équilibré est servi chaque jour aux enfants fréquentant le restaurant scolaire. Le coût de l'encadrement des animateurs et des enseignants à la cantine est également supporté par la municipalité.  
(À noter que la municipalité consacre des moyens importants pour proposer des menus bio régulièrement. Un plus indéniable pour les bouts de choux).

### - Pour les plus grands -

- Versement d'une subvention municipale annuelle à l'Association des Parents d'Élèves du collège d'un montant de 300 €.
- Une aide au permis de conduire de 120 € pour les jeunes de 18 à 25 ans en lien avec la Mission Locale.
- La Ville accorde des bourses scolaires, sous condition de revenus, aux familles des élèves du secondaire (de 45 € à 65 €) et aux nouveaux étudiants (216 €).

### - De nombreux partenariats -

Au-delà des seules activités municipales en direction de nos jeunes, la commune mène également des partenariats actifs avec notamment l'association La Bouée des Jeunes, ACTION, la Mission Locale, l'UTPAS, la Ligue de l'enseignement du Nord, les écoles, le collège, le Relais d'Assistants Maternelles, la crèche intercommunale et ce, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos enfants et de leurs parents.

# C'EST LA RENTRÉE !

## Les associations avesnoises


En cette rentrée de septembre, vous voulez peut-être participer ou faire participer activement vos enfants à la vie sportive, culturelle ou musicale avesnoise...

Voici donc les coordonnées de chaque association. Celles-ci vous permettront de prendre les renseignements nécessaires à votre inscription. N'hésitez pas !

### Sports...

#### FOOTBALL


**Olympique Club Avesnois** avec une école de foot, équipes de jeunes toutes catégories, deux équipes séniors (D4 et D6) et une équipe en loisirs.

 ocavesnes

- M. Jérémy Visse au 06.37.58.71.05.

#### JUDO - JU-JITSU

**Judo Club Avesnois** avec Baby Gym (2-3 ans), Baby-judo (4-5 ans), École de judo (6-8 ans et 9-13 ans), Judo Ju-Jitsu et MMA (adultes et 14 ans et plus).


 judo ju jitsu club avesnes les aubert

- M. Dominique Wargnez au 06.15.36.87.58.

- Centre Léo Lagrange (rue Sadi Carnot) dès le 5 septembre 2022.

#### KARATÉ

**Karaté Club Avesnois (KCA)** avec Karaté traditionnel (7-13 ans et adultes), Karaté contact - Self défense (adultes) et Musculation (dès 15 ans).

 KCA59

- Centre Léo Lagrange (rue Sadi Carnot) dès le 6 septembre 2022.

#### PÉTANQUE

**Les Pétanqueux d'Avesnes les "Go"**

Entraînements les mardis et jeudis après-midi dès 14h et le dimanche matin.

- Boulodromes (selon la météo) :

Plein air : Stade Marcel Danjou (rue Henri Barbusse)

Couvert : Salle située derrière le restaurant scolaire (rue Camélinat).

- M. Samuel Couvez au 06.61.58.76.20.

#### RANDONNÉES - MARCHÉ À PIED

**Les Randonneurs Avesnois**

Deux randonnées par semaine avec plusieurs niveaux et allures de marche : le dimanche (à 9h sur la place de la République) et le mercredi (à 9h sur le parking du supermarché Aldi).

- M. Marcel Bécart au 06.73.01.37.91.

**Les Godillots Avesnois** avec


la marche chaque dimanche à 9h30 et mercredi à 18h place de la République, yoga le jeudi dès 18h15 à la salle de danse du bâtiment Suzanne Lanoy (rue Camélinat) et sophrologie un mardi sur deux (dès le mardi 6 septembre) à 18h30 à la salle Georges Cacheux (rue Sadi Carnot - derrière le centre de tri postal).

- M. Philippe Bacquet au 03.27.37.01.89.

#### TENNIS

**Tennis Club Avesnois (TCA)**

avec école de tennis et compétition adultes - Un forfait « été » est également proposé.

 La Gazette du TCA

- M. Rodolphe Chatelain au 06.86.07.03.93.

#### DANSE

**Cultur'Danse**

Cours de danse Modern'Jazz à partir de 5 ans.


- M<sup>me</sup> Roselyne Tesson au 06.70.67.60.70.

- Les inscriptions sont prises le samedi 3 septembre de 15h à 18h à la salle de danse du Bâtiment Suzanne Lanoy (rue Camélinat).

#### FITNESS

**Zumb'Avesnoise**

Cours de Zumba le mercredi à 19h15 à la salle Georges Cacheux (rue Sadi Carnot - derrière le centre de tri postal).

 Zumb'Avesnoise

- M<sup>me</sup> Claude Bacquet au 06.37.59.97.97.

#### S Sport Fitness

Cours de fitness et renforcement musculaire (14 ans et plus) les lundis, jeudis et vendredis à 19h.

 ssportfitness

- M<sup>me</sup> Stéphanie Coron
- Salle Georges Cacheux

#### MAJORETTES

**Les Majorettes d'Avesnes-les-Aubert**

Entraînements le dimanche toute la journée.

 majorettes.avesneslesaubert.90

- Salle Georges Cacheux

#### BABY-FOOT

**Baby-foot Avesnois**

Entraînement le vendredi à 20h à la salle n°12 du bâtiment Suzanne Lanoy.


 Baby-foot Avesnois 59

- M. Frédéric Leducq au 06.52.79.17.48.

#### CYCLOTOURISME

**Avesnes Cyclo sport**

Club de cyclo tourisme.


 Avesnes cyclo

- M. Jérôme Coupez au 03.27.37.47.43.

#### MOTO

**Vieux motard que jamais**

Club de motards.

 Vieux Motard Que Jamais

- Café Chez Junior au 03.27.78.06.96.

## NATURE

### La Société de Chasse

- M. Philippe Lasselin au 06.27.14.98.62.

### Les Pêcheurs Avesnois

- Pêcheurs Avesnois
- M. Dominique Mouftiez au 06.14.84.31.00.

## Musique...

### CHORALES

#### Le Groupe Arpège

Répétition le mercredi à 18h30 à la salle n°13 du bâtiment Suzanne Lanoy.

- Groupe Arpège Avesnes-les-Aubert
- Mme Maryvonne Lérique au 06.24.91.66.40.  
maryvonnelerique@orange.fr

#### Le Groupe Emmanuel

Chorale à l'église.

- M. Jean-Marie Deneubourg

### FANFARE

L'Harmonie Batterie avec une école de musique.

Répétitions le vendredi à 20h15 au Groupe Communal (face au monument aux morts).

- HARMONIE BATTERIE MUNICIPALE AVESNES LEZ AUBERT
- M. Philippe Dessery au 06.83.06.24.79.

## Fêtes, culture & patrimoine...

### Arts et Culture, loisirs pour tous

Expositions, salons, patrimoine Avesnois, sorties...

- Arts et Culture - Loisirs pour tous
- M. Arnaud Guidez au 06.82.45.87.09.

Maison du Mulquinier, 22 rue Louise Michel.

Musée Communal : maison d'un tisseur vers 1900.

- La Maison du Mulquinier
- Renseignement et visites sur RDV : Marie-Claude Revaux au 06.60.27.27.59.

### Le Comité des fêtes

Organisation de festivités sur la commune.

- Comité des Fêtes Avesnes-les-Aubert
- www.comitedesfetesavesneslesaubert.fr
- M. Jean-Jacques Canonne au 06.30.80.97.22.

### Y s'ront toudis là

Association des géants avesnois.

- Yvon Yvon Visse
- M. Yvon Visse au 06.18.98.83.02.

### Les Billonneux du 112

Jeux de billons au café L'étoile.

- Café L'étoile
- 112 rue Sadi Carnot ou 03.27.37.00.07.

### Dynamic Projets

Section avesnoise de l'association qui vous aide dans vos projets.

- Dynamic Projets
- M. Sébastien Delporte au 06.45.75.38.67.
- Siège : 14 rue Chanzy 59540 Caudry

## Pour les aînés...

### Ensemble & Solidaires U.N.R.P.A.

L'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées vous informe et vous conseille.

- M<sup>me</sup> Eliane Marquaille au 06.28.01.80.14.

### Loisirs et Voyages

Rendez-vous le jeudi après-midi à la salle Georges Cacheux

- M. Jean-François Glacet au 06.22.67.73.26.

## Au service des autres...

### ACTION

Association Intercommunale pour l'Insertion Sociale, Professionnelle, Culturelle et de Loisirs.

- Association ACTION Formation Insertion
- 7 rue du 19 mars 1962 au 03.27.82.29.82.  
action.ala@wanadoo.fr  
www.association-action.org

### Les Restaurants du Cœur

Les Relais du Cœur du Hainaut Cambrésis.

- 39 rue Henri Barbusse
- M<sup>me</sup> Françoise Canonne au 06.80.90.29.43.

### Le Secours Populaire Français

Le Comité Est-Cambrésis.

- 39 rue Henri Barbusse
- M<sup>me</sup> Isabelle Libert au 06.09.43.82.82.

### Le Comité local du Téléthon

- Téléthon Avesnes-les-Aubert
- M. Olivier Delecroix au 06.87.21.99.39.

### L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Devenez sapeur-pompier volontaire et bénéficiez des actions de l'Amicale.

- Caserne Aubert - 208 rue Henri Barbusse
- M. Christophe Destienne au 06.68.88.91.37.

## Selon les centres d'intérêt...

### APE des écoles

Association des Parents d'Elèves des écoles Joliot-Curie et Danielle Casanova.

- Ape Avesnes Les Aubert  
apeavesneslesaubert@gmail.com
- M. Michael Mathon

### APE du collège

Association des Parents d'Elèves du collège Paul Langevin.

- APE COLLEGE PAUL LANGEVIN AVESNES LES AUBERT
- M. Gérard Lempereur

### F.N.A.C.A.

Section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie.

- M. Octave Lesage au 03.27.37.04.08.

### Honneur et Patrie

Participer aux cérémonies officielles avec notre drapeau, assurer la relève des anciens combattants.

- M. Pascal Dumont au 06.26.25.67.10.
- honneur.patrie.nord@free.fr

### Le Club des supporters du VAFC

- M. Jean-Jacques Canonne au 06.30.80.97.22.

# La Vie Avesnoise en images...

## Merci Cécilia I

Cécilia Paringaux, chargée de communication, a quitté notre collectivité le 1<sup>er</sup> septembre. Désormais, elle met son expérience au

profit d'une autre collectivité après près de 23 années passées au sein de notre municipalité. Cécilia concevait le bulletin municipal, animait le site internet, créait les différents documents de communication municipaux, était un lien permanent avec nos associations locales, ... Alors nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et la remercions très chaleureusement de son investissement pour notre ville durant toutes ces années.



## Le Tennis Club Avesnois (TCA)

Vif succès pour le tournoi du TCA qui a compté 160 participants et presque 200 matches échelonnés sur un mois ! Les finales ont eu lieu le samedi 9 juillet devant une centaine de spectateurs... Félicitations à tous !

## Festivités de juillet

La retraite aux flambeaux, le feu d'artifice du 13 juillet et la ducasse ont réuni bon nombre d'Avesnois.



## Des kilomètres au compteur

Axel Lasselin et Cyriaque Duez ont quitté notre commune le 24 juillet et ont réussi à rejoindre Hyères 7 jours plus tard et 1 185 km au compteur, avec parfois des étapes de plus de 200 kilomètres. Ils ont été accompagnés en cela de Délia Lasselin qui les a assistés. Leur exploit sportif est à la hauteur de l'exploit financier puisqu'ils ont récolté plus de 600 € qu'ils ont reversés à la SDA d'Estourmel. Un défi pour une belle cause. Nous les félicitons et les remercions.



## Pétanqueux d'Avesnes les go

Le 9 juillet dernier, les Pétanqueux d'Avesnes les go ont organisé un tournoi ouvert à tous. Un beau moment de convivialité.



## Le Baby foot avesnois toujours au firmament

Après s'être imposés aux championnats du monde sur tables Bonzini en mai dernier, nos jeunes licenciés du Baby foot avesnois se sont également illustrés aux championnats du monde multitable à Nantes. Ainsi, Victorien Leducq a terminé 5<sup>ème</sup> en simple et a été sacré Vice-Champion du monde en double. Les jeunes Nassim Mahieddine et Cyprien Ledieu se sont également illustrés en réalisant de très belles performances. Félicitations à eux !



## Dynamic Park

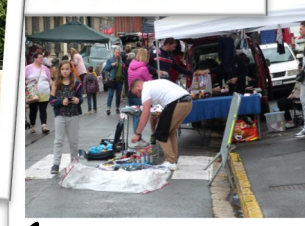
Le 14 juillet, Dynamic Park s'est installé à la résidence Alamo et a accueilli de nombreux enfants pour une journée d'animations entièrement gratuites, soutenue par le Conseil Départemental du Nord à hauteur de 800 € et par la commune d'Avesnes-les-Aubert à hauteur de 1 000 €.

Nous remercions les associations Dynamic Projets et l'APE des écoles, leurs bénévoles mais également toutes les personnes impliquées dans la réussite de cette journée.



## Avesnes Cyclo Sport

Avesnes Cyclo Sport a organisé sa traditionnelle randonnée cyclotouriste le 24 juillet. Les nombreux coureurs se sont élancés du Stade Marcel Danjou pour parcourir des dizaines de kilomètres sur les routes du Cambrésis.



## Brocante

Félicitations à l'association Y s'ront toudis là pour la réussite de leur brocante le 22 juillet.

## Hommages

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de deux figures avesnoises.



Madame Jocelyne Sandras, nous a quittés le 22 juillet dernier à l'âge de 84 ans. Retraitée investie au sein des associations locales, M<sup>me</sup> Sandras avait été institutrice à l'école Joliot-Curie. Médaillée de la Ville, elle a vu passer bon nombre d'enfants avesnois sur les bancs de notre école primaire.

Monsieur Bruno Leroy nous a quittés le 2 août dernier à l'âge de 60 ans. Artisan boulanger pâtissier, il avait repris la boulangerie familiale située dans la rue Pasteur. Il était un homme de proximité et fortement attaché à notre commune. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.



**La Vie Avesnoise**  
Magazine mensuel  
d'informations municipales

Mairie - 3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

**Directeur de publication :**

M. Alexandre Basquin

**Conception, Rédaction, photos :**

Service Communication de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

**Photos :** M. César Herbin,  
bénévole

**Impression :** Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 Valenciennes

**Diffusion :** 1850 exemplaires

**Dépôt légal :**

2<sup>ème</sup> trimestre 2014

ISSN 2492-4326